

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-troisième assemblée ordinaire du conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 14 novembre 2007, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Nomination de madame Diane Demers au Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 5 des études de premier cycle (Comité R5)

Résolution CFSPD-2006-2007-329

ATTENDU l'opportunité de voir la vice-rectrice aux Études et à la Vie étudiante souhaiter qu'un plus grand nombre de membres siègent aux deux comités de révision des règlements d'études (1^{er} cycle et cycles supérieurs);

ATTENDU l'approbation de la Commission des études de modifier la composition du Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 5 des études de premier cycle (Comité R5);

ATTENDU la disposition permettant au doyen de faire nommer une représentante, un représentant par le Conseil académique pour le remplacer au Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 5 des études de premier cycle (Comité R5);

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

NOMME madame Diane Demers, vice-doyenne aux études, jusqu'en mai 2009, comme représentante de la Faculté de science politique et de droit du Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 5 des études de premier cycle (Comité R5) et

TRANSMETTE sa décision à la Commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 14 novembre 2007

René Côté
Doyen